

VILLE D'HAVELUY

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de séance : 4 DECEMBRE 2024

Date de convocation : 29 NOVEMBRE 2024

Date d'affichage : 29 NOVEMBRE 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 15

Votants : 20

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MURCIA B., 2ème Adjoint + MAYEUX M., 3ème Adjointe + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J.

EXCUSES : MM. FERAHTIA A., 4ème Adjoint, qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + PERNAK C. qui donne pouvoir à MURCIA B. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à CLOSSE E. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à PERTOLDI C. + DELBECQ D. qui donne pouvoir à MAYEUX M.

ABSENTS : MM. GARCIA M.

Secrétaire de séance : Mme MAYEUX M.

Délibération N° 2024-06-07

OBJET

Extension d'un système de vidéoprotection et demande de financement auprès de l'Etat dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (F.I.P.D.)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'a Commune envisage l'extension de la vidéoprotection sur des lieux et espaces publics faisant l'objet d'actes délictueux ainsi que sur certains carrefours stratégiques et l'ensembles des entrées/sorties de ville. Ces faits se concentrent particulièrement sur des zones où le sentiment d'insécurité grandissant vient troubler la tranquillité des habitants. Il s'agit des sites suivants :

- **ENTREES ET SORTIES DE VILLES**

- **ZONE 02** – Intersection Chemin d'Escaudain (D440) <> Rue Adolphe Marissel
- **ZONE 04A** – Chemin de Oisy – Extension existant

- **SITES STRATEGIQUES**

- **ZONE 04B** – Intersection Chemin de Oisy <> Chemin de Denain
- **ZONE 13B** – Intersection PV Couturier <> ancienne cité du Terril
- **ZONE 14B** – Intersection Rue J Jaurès (D40) <> Rue Edouard Vaillant
- **ZONE 16B** – Intersection Rue M Desrumaux <> Rue Carpentier
- **ZONE 17** – Intersection Chemin d'Hélesmes <> Rue Patrick Roy
- **ZONE 19A** – Intersection Rue A Brunet <> Rue E Deschanel
- **ZONE 19B** – Intersection Rue Arthur Brunet <> Rue Louis Remy

- **ABORDS BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES VILLE**

- **ZONE 33A** – Abords école des grands champs
- **ZONE 33B** – Rue Henri Blot – Abords boulo-drome + école des grands champs
- **ZONE 34** – Stade Henri Blot – Nouveau

Ceci tout en préservant le respect des libertés individuelles.

Le système comprendrait **14** nouvelles caméras de vidéoprotection urbaine, un réseau de transmission fibre et hertzien, le centre d'enregistrement et de visionnage à postériori des images.

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à **170 398 € H.T.** Par ailleurs la Commune souhaite se faire aider par un Bureau d'études extérieur tout au long de sa démarche par le biais de conseils et d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le coût prévisionnel de ces conseils et études s'élève à **6 696 € H.T.**

La Commune peut prétendre à une aide au taux maximal actuel de 50% pour l'investissement et pour les conseils et études, attribuée sous forme de subvention au titre du F.I.P.D conformément au cadre légal prévu par les lois de 1995 et 2009.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 voix « POUR »),

ACCEPTÉ l'extension du système de vidéoprotection sur la voie publique de la Commune, composé de **14** caméras, d'un réseau de transmission hertzien, d'un enregistrement et d'un visionnage des images à postériori ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'aide de l'Etat, par le F.I.P.D, pour un financement partiel de cet investissement et bureau d'études selon le Plan de financement joint en annexe.

.../...

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document administratif et financier relatif à cette installation.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.


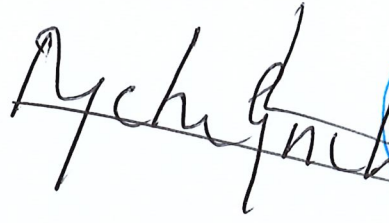
La secrétaire de séance,



Mariette MAYEUX

Pour extrait conforme,

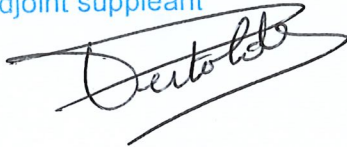
Le Maire,



Jean-Paul RYCKELYNCK

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le 09/12/2024
Publiée ou notifiée le 12/12/2024
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Le Maire,

Pour le Maire empêché,
l'adjoint suppléant



Annexe à la délibération du 4 décembre 2024

MAIRIE D'HAVELUY
59255

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL H.T.

EXTENSION DU SYSTÈME DE VIDEOPROTECTION URBAINE

DEPENSES		RECETTES	
Partie terrain (fourniture et installation matériel de vidéoprotection hors caméras zoom)	141 331,00 €	FIPD de la partie admissible (hors caméras "Zoom") (175 116 € * 50%)	87 558,00 €
Partie terrain (Complément caméra "Zoom")	1 978,00 €		
Partie stockage et exploitation	27 089,00 €	Autofinancement	89 536,00 €
Honoraires bureau d'études	6 696,00 €		
TOTAL DES DEPENSES H.T.	177 094,00 €	TOTAL DES RECETTES	177 094,00 €

Fait à Haveluy, le 4 décembre 2024
Le Maire,



Jean-Paul RYCKELYNCK

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Haveluy
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DELIB20240607
Objet :	Extension d'un système de vidéoprotection et demande de financement auprès de l'Etat dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-12-04 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215902925-20241204-DELIB20240607-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215902925-20241204-DELIB20240607-DE-1-1_0.xml	text/xml	995 o
Document principal (Délibération) Nom original : DELIB 20240607.pdf Nom métier : 99_DE-059-215902925-20241204-DELIB20240607-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	677.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 décembre 2024 à 10h30min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 décembre 2024 à 15h17min14s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 décembre 2024 à 16h02min14s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 décembre 2024 à 01h13min23s	Reçu par le MI le 2024-12-09